Association retraités FORCE OUVRIERE

Union locale FORCE OUVRIERE
Allée des Magnolias – Espace Grand Tourren – Bureau n° 15
40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE
Tel 06 26 09 91 85

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE 2018

Notre Assemblée Générale s'est tenue le Vendredi 23 février 2018 à 15 heures.

Notre Président Jean Paul SIBE a remercié la présence de Pierre NARRAN secrétaire de l'U.D des Landes, Claude DARTIGUELONGUE trésorier de l'U.D.R des Landes et Gérald ALBANO de l'U.L de Tyrosse, Nicole MENGELLE était excusée.

La séance a été déclarée ouverte à 15 heures et les remerciements du Président on été adressés aux personnes présentes.

Au cours de l'année 2017, nous avons déploré la disparition de 4 de nos camarades : Yvette VERGEZ, Renée BIRON, André DANNE et Jean Claude BORDES. Une minute de silence a été observée à leur mémoire.

Nous avons eu aussi une pensée pour les malades de l'Association et leur famille, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Nous avons appris ce matin par Monique notre secrétaire la démission de notre vice président Jacques GEAY. Il refuse aussi de prendre la carte. Motif évoqué : on n'a pas donné suite à un problème de consommation (colis qui ce serait égaré évoqué lors de l'A.G 2017 et auquel il n'a pas été donné suite) Notre Président regrette ne pas avoir été informé de cette situation.

Situation

La situation générale est en léger déclin cette année. Les retraités FO dénoncent la politique de rigueur qui impose des mesures qui amputent leur pouvoir d'achat. Pas d'augmentation des retraites et des complémentaires en 2018. Par contre, hausse de la CSG de 1,7% pour plus de 60% des retraités, soit 9 millions. Hausse non compensée actuellement. Rappelons qu'avec 0,3% de la CASA, cela fait 2% d'impôts supplémentaire à quoi s'ajoute la suppression de la ½ part pour les parents isolés, veufs ou veuves n'ayant pas élevé seuls leurs enfants, plus l'imposition des majorations familiales. Hausse des tarifs réglementés + 6,8% sur le gaz, l'électricité, les timbres (+ 9,6% pour le vert, + 11,6% pour le rouge etc…

On peut dès lors s'interroger sur cet acharnement sur les retraités et sur le respect du principe d'égalité républicaine devant l'impôt. Il est vrai que la cour des comptes considère de son côté que les retraités s'en tirent trop bien et qu'ils peuvent participer au « rétablissement des comptes publics »